

Une année en Schwyzertütsch

Le projet Parfois, changer de vie peut se décider en un jour. Ou en bien moins de temps, comme pour la famille Fassbind. «L'idée s'est imposée en un quart d'heure, pendant une discussion», se rappelle Eric, le papa, propriétaire de plusieurs hôtels à Lausanne. «C'était début 2012. A l'époque les enfants avaient en tête de nouveaux challenges scolaires, et puis moi et ma femme avions envie de changer d'air.» A l'inverse de certains désirant rejoindre des contrées forcément exotiques, eux optent pour Zurich et sa qualité de vie si souvent louée. Eric y a acheté un établissement en

2011, et souhaite développer son activité. «Certes, nous n'avons pas le mérite de ceux qui vont en Afrique, mais bien que ce soit le même pays, c'est très différent.»

Les préparatifs A l'annonce du projet et surtout de la destination, l'entourage ne manque pas de réagir. «On nous a parfois pris pour des fous, commente Eric, notamment parce que là-bas on allait devoir parler le suisse allemand... Nous, on leur répondait que c'était une façon de déclencher une sorte de crise de la quarantaine contrôlée!» Et la location de leur logement?

Via une annonce postée sur internet, les Fassbind trouvent la perle rare, un couple de Londoniens quittant l'Angleterre pour s'installer à l'essai dans le canton de Vaud.

Le quotidien Depuis août dernier, la vie zurichoise bat son plein

pour nos exilés. Ils disent apprécier l'agitation permanente d'une ville dont le cœur palpite aussi le dimanche. Actuellement en prospection d'un nouvel hôtel à acquérir, Eric a troqué le traditionnel bureau contre un support portable de son invention. «J'ai acheté un grand sac Freitag qui me suit dans tous mes déplacements et dans lequel je fourre mes affaires professionnelles. Finalement la mobilité n'est pas un problème. Je pourrais aller travailler jusqu'à Tokyo avec ce sac.»

Les bienfaits Leurs enfants sont inscrits à l'école, et même si cette année ne pourra être validée, elle leur sera utile sur le plan linguistique. Et ces amoureux de la nature profitent également de la proximité des montagnes pour enchaîner les balades. «Il n'y a pas d'amis à visiter, du coup on passe bien plus de temps ensemble. Nous avons gagné en proximité.»



Pascale, 48 ans, Eric, 46 ans, Guillaume, 18 ans, Léo, 16 ans.



ON NOUS A PARFOIS PRIS POUR DES FOUS, NOTAMMENT PARCE QUE, À ZÜRICH, ON ALLAIT DEVOIR PARLER LE SUISSE ALLEMAND... ÉRIC

INVENTAIRE DE CE QU'IL FAUT FAIRE AVANT DE PARTIR

DISCUTER AVEC SON EMPLOYEUR

Pour le futur voyageur qui ne peut bénéficier d'un congé sabbatique, deux options possibles: démissionner ou demander un congé sans solde. Dans la seconde situation, le contrat de travail demeure mais les obligations réciproques des parties sont suspendues pour la durée convenue. Important: les assurances accident non professionnel et perte de gain en cas de maladie sont résiliées après trente jours d'absence.

QUITTER SON LOGEMENT

Le droit permet au locataire de sous-louer son logement, mais seulement sur une courte durée et avec l'approbation obligatoire du bailleur principal. Pour une période de quelques mois, un meublé sera généralement plus attractif. Au-delà, on pourra privilégier la location d'un appartement vide, qui sera davantage personnalisable. Caves ou garde-meubles permettront de stocker l'ensemble du mobilier.

DÉSCOLARISER LES ENFANTS

C'est le département de l'éducation du canton qui délivre cette autorisation, après réception d'un dossier à faire constituer par l'établissement. Par défaut, la mission d'éducation est alors transférée aux parents, puisque la loi n'oblige pas les professeurs à poursuivre l'enseignement et le contrôle des connaissances à distance. A savoir qu'au retour des examens pourront être exigés pour réintégrer le système scolaire suisse et faire le point sur l'orientation.